



## Ensemble, revendiquons les Droits des Sans-Papiers

### Sans-Papiers en lutte

Chronique n°118

Lundi 3 et mardi 4 décembre

Bonjour,

Le Groupe de Travail, qu'il conviendrait mieux de nommer « délégation » s'est réuni avec le Préfet et deux personnes de ses services lundi. Comme le compte rendu sera fait aux Sans-Papiers lors de l'AG de dimanche prochain et qu'il est normal que ce soit eux les premiers informés, nous nous étendrons sur le sujet lors de la chronique de dimanche. Sachez simplement que les régularisations se comptent à la portion congrue (surtout que des « dissidents » y ont été comptabilisés), et que ce qui devient pudiquement, pour être gentil, « proposition de refus » tombent à foison (dont un des cinq mandatés). Le collectif doit préparer un argumentaire concernant ces « propositions de refus » et les apporter à Madame la Préfecture qui jugera dans son coin de l'opportunité de retenir ou non les arguments. Tout ça pour dire que le triomphalisme affiché par l'article du Parisien est loin de correspondre à la vérité (les chiffres sont d'ailleurs faux). Comme pour la précédente annonce, le collectif n'a pas été contacté, quant à F. Lamy, il lui revient les trois premières lignes et ce qui est inscrit entre guillemets. Le collectif n'a jamais présenté 123 dossiers à la préfecture, c'est la préfecture qui avait donné une liste de 123 personnes (qui comprenaient les « 58 dissidents ». Comme la liste remise hier à la délégation par la Préfecture ne correspondait pas forcément à la première liste, il a été compliqué de nous faire une idée exacte... (on a même trouvé 3 personnes qui n'ont jamais participé à la lutte dont 2 que nous ne connaissons même pas, le troisième étant un ancien participant de 2002, membre du Comité CGT des SP). Le Préfet a annoncé 12 régularisations au Parisien (sic) mais nous on dit que c'est pas tout à fait vrai et que le compte n'y est pas !!

Samia a appris par David (alors que nous étions en réunion « d'après-entrevue ») sa régularisation. Elle en pleurait de joie au téléphone. Enfin.. le bout du tunnel ! Enfin une vie normale pour ses quatre enfants... son époux, lui, devra attendre encore un peu. Elle si bavarde, en avait le souffle coupé, les mots lui manquaient (et pourtant elle a un vocabulaire extrêmement riche). Une fois raccroché, David s'interroge : « Et pour les refus, il faudra aussi les annoncer ? – Mais je ne pourrai jamais ! » Et pourtant si, il faudra bien en passer par là, cela fait partie des responsabilités lourdes des mandatés.

Gabu passera au Tribunal en comparution immédiate (au bout de 3 semaines !) vendredi 7 décembre à 13h30. Une délégation du collectif sera présente afin de l'assister. Rappelons que Gabu était l'un des « occupants » les plus actifs. Est-ce cela qui lui vaut son traitement de faveur ? Un grand merci aux soutiens qui se préoccupent le mieux possible de son sort (Roland, Françoise, Louissette, Jean, Elisabeth).

Contacts : 06 22 86 12 00 et 06 16 72 70 55

[Sans.papiers.en.lutte@gmail.com](mailto:Sans.papiers.en.lutte@gmail.com)

<http://sanspapiersenlutte.blogspot.com>

**ARRET DES EXPULSIONS // REGULARISATIONS : MAINTENANT !!**

Mercredi 5 décembre : Permanence « Argumentaires » à 17h00 – Cimade à Massy

Vendredi 7 décembre : Jugement de Gabu au TGI d'Evry – 13h30

Samedi 8 décembre : Rassemblement à l'Agora d'Evry de 13h00 à 15h00

Samedi 8 décembre : Assemblée Générale à Evry de 15h00 à 17h00 – Maison des Syndicats  
(pour ceux qui cela inquiéterait, rassurez-vous, nous n'avons pas prévu de nous y inviter durablement)

Si vous voulez écrire à Gabu :

BALDE ABDOULAYE Gabu

N° 361 766 z – Bt D

BP 3

7, allée des Peupliers

91700 – Fleury Mérogis

Solidairement,

[Les Sans-Papiers en Lutte](#)

Contacts : 06 22 86 12 00 et 06 16 72 70 55

[Sans.papiers.en.lutte@gmail.com](mailto:Sans.papiers.en.lutte@gmail.com)

<http://sanspapiersenlutte.blogspot.com>